

FICHE D'INSCRIPTION DANSE

Année scolaire 2025/2026

ÉCOLE
DE MUSIQUE
ET DE DANSE
IVRY GITLIS

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

● Modern'jazz

LUNDI

- 17h–17h45 Éveil (MS/GS)
- 17h45–18h45 Initiation 1 et 2 (CP - CE1)
- 18h45–19h45 Modern'jazz débutant (9 à 11 ans)
- 20h–21h30 Adultes Modern'jazz intermédiaire/avancé

MARDI

- 17h15–18h15 Initiation 1 et 2 (CP - CE1)
- 18h15–19h15 Débutant 1 (8-9 ans)
- 19h15–20h30 Modern'jazz intermédiaire/pré-ados et ados (pas de débutant)
- 20h30–22h Adultes Modern'jazz débutant

● Danse classique

MERCREDI

- 10h15–11h Éveil 1 (MS - GS)
- 11h–12h Initiation 1 et 2 (CP - CE1)
- 13h–14h30 Cycle 1 : 1^{re} et 2^e année
- 14h30–16h Cycle 1 : 3^e et 4^e année
- 16h30–18h Cycle 2
- 18h–19h Pointes niveau 3

JEUDI

- 17h15–18h Éveil 2 (MS - GS)
- 18h–19h Pointes niveau 1 (débutant)
- 19h–20h Perfectionnement
- 20h–21h30 Adultes

SAMEDI

- 9h30–10h30 Initiation 1 et 2 (6 à 8 ans)
- 10h30–12h Cycle 1 : 1^{re} et 2^e année
- 13h–14h30 Cycle 2 : 1^{re} et 2^e année
- 14h30–15h30 Pointes niveau 2
- 16h–17h30 Fin de cycle 2 et cycle 3
- 17h30–19h Atelier chorégraphique

Première inscription ☐

Réinscription ☐

Tarification

1^{er}, 2^e et 3^e cycles, adultes, cours complémentaires :

● Éveil danse (MS/GS)

● 1 cours par semaine ● 3 cours par semaine

● Initiation danse

● 2 cours par semaine ● 4 cours et plus par semaine

RÉSERVÉ AU SERVICE

Tarif annuel

Quotient familial

Droits d'inscription

● Andrésien

● Hors commune

ÉLÈVE

Nom

Prénom

Date de naissance

/

/

● Fille

● Garçon

École fréquentée

Classe

RESPONSABLE LÉGAL OU ÉLÈVE ADULTE

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Date de naissance

Employeur

Téléphone

(indiquez celui où vous êtes le plus facilement joignable, ainsi qu'un numéro en cas d'urgence)

E-mail (parent1)

Tél.

E-mail (parent2)

Tél.

Numéro d'allocataire CAF

● J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) après les cours

● J'autorise l'École municipale de Musique et de Danse Ivry Gitlis à photographier et filmer mon enfant pendant ses cours ou à l'occasion de prestations publiques, et à les reproduire dans le cadre d'une diffusion non commerciale dans les supports de communication (print et web) de la ville d'Andrésey.

Date / / Signature :

● En cochant cette case, je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique permettant de communiquer toutes les informations relatives à l'École de Musique et de Danse Ivry Gitlis. Le destinataire de ces données est l'École de Musique et de Danse Ivry Gitlis d'Andrésey.

Conformément au règlement (UE) n° 2016-679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : rgpd@andresy.com

Documents à fournir pour les Andrésien·s

● soit justificatif de domicile + avis d'imposition 2024 (revenus 2023) + Document CAF (précisant le montant des prestations familiales) ;

● Certificat médical obligatoire indiquant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse datant de moins de 3 mois, avant le 3^e cours.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.



Espace Saint-Exupéry

Place du 8-mai-1945 – 40, bd Noël-Marc 78570 Andrésey – Tél : 01 34 01 11 65
musique-danse@andresy.com – www.andresy.com

ANDRÉSEY
en Yvelines

